



# Arnouville

INFORMATIONS

www.arnouville95.fr - Avril 2015 - N°324

## Editorial

Comme chaque année, au mois de mars, le Conseil municipal a voté le budget. Mais c'est la première fois depuis toujours, que les services fiscaux ne nous ont pas fourni le montant des dotations.

Nous savons d'après les annonces gouvernementales, que les dotations seront en baisse, mais de combien ? J'ose espérer que le gouvernement n'ignore pas que pour établir un budget sincère, les communes doivent être en possession des montants réels des dotations.

Certains prétendent que le gouvernement n'a pas souhaité communiquer ces chiffres pour éviter une fronde des élus locaux avant les élections départementales, mais ce sont sans doute des mauvaises langues !

Le budget de la ville s'élève à 19 660 853 €. 14 565 223 € sont consacrés au fonctionnement et 5 095 630 € à l'investissement.

Dans ce contexte économique difficile pour les familles, et malgré l'augmentation de dépenses imposées par le gouvernement, comme la réforme des rythmes scolaires, l'augmentation des cotisations ou la revalorisation des salaires pour un montant global de 400 000 €, nous avons décidé pour la 3ème fois consécutive de ne pas augmenter les impôts locaux.

Le fait de ne pas revaloriser les impôts de 1 % durant les trois dernières années, représente une perte cumulée de 400 000 €, puisqu'une augmentation de 1 % d'impôts procure 67 000 € de recettes supplémentaires.

Si les dotations baissent cette année, il est à noter que depuis 10 ans elles étaient maintenues en l'état et n'étaient pas revalorisées suivant l'indice du coût de la vie.

Ainsi, on peut estimer que sur cette même période, nous avons perdu environ 2 700 000 € cumulés.

Malgré cela, nous avons continué d'investir et vous avez pu constater par vous-mêmes les travaux que nous avons réalisés, aussi bien dans les écoles que sur la voirie.

Dans le même temps, nous avons continué de nous désendetter puisque cela fait 3 ans que nous n'avons pas eu recours à l'emprunt. Cette année encore, nous n'emprunterons pas.

A ce jour, la dette par habitant, est de 403 € et sera de 330 € à la fin de cette année, alors que la dette moyenne des communes de notre taille est de 964 €.

Cette année, près de 4,3 millions d'euros seront consacrés aux investissements :

- 2 760 000 € pour la voirie, avec la réfection des rues de Senlis, Serge Levasseur, Laprade, Corot, Marcel Delavault, des Quinconces ;
- 234 000 € dans les écoles, avec la création d'une classe supplémentaire à Jean Jaurès ;
- 1 025 000 € pour les équipements sportifs, avec la réfection du Stade de la Vallée en gazon synthétique ;
- 300 000 € pour des travaux d'assainissement, la vidéo-protection et des achats divers : plantes, illuminations, tracteurs.

Toutefois, la prudence s'impose, car si cette année encore nous pouvons dégager un autofinancement pour nous permettre d'investir sans emprunter, nous constatons que cet autofinancement diminue d'année en année.

D'ailleurs, suivant des projections établies par des représentants des collectivités territoriales, on estime qu'à la fin de cette années, plus de 1 000 communes seront en difficulté, et qu'au rythme prévu des diminutions de dotation, les deux tiers ne seront plus en mesure d'investir en 2017.

Je suis convaincu que, dans ces conditions, chacun comprendra notre devoir de maîtriser les dépenses, ce qui implique de ne pas accroître ou de ne pas créer de nouveaux services générateurs de dépenses supplémentaires.

Enfin, je remercie les électrices et électeurs qui m'ont accordé leur confiance lors des élections départementales. Le Conseil départemental est un partenaire incontournable des villes, en participant financièrement, par exemple, à la construction des crèches, des écoles, des équipements sportifs et culturels.

Elu au sein de cette instance, soyez persuadés que je ferai le maximum pour défendre les intérêts de notre commune, de notre canton et plus généralement de l'Est de notre département.

Votre maire  
  
Michel AUMAS  
Conseiller départemental

# À VOTRE SERVICE

## JOURNÉE NATIONALE DE LA DÉPORTATION

**Dimanche 26 avril 2015**

9h30 - Rassemblement angle des rues Jean Jaurès et Missak Manouchian  
9h45 - Départ vers le cimetière

## 100<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DU GÉNOCIDE ARMÉNIEN

**Dimanche 26 avril 2015**

11h15 - Rassemblement  
Messe de requiem en l'Eglise Sainte-Croix de Varak  
31-33 rue Saint-Just  
Puis hommages à la stèle commémorant le Génocide Arménien

## ARMISTICE DU 8 MAI 1945

9h30 - Rassemblement angle des rues Jean Jaurès et Missak Manouchian  
9h45 - Départ vers le cimetière  
Recueillement devant la plaque Marc Jallon  
10h00 - Hommage au Monument aux Morts

## CARTE NATIONALE D'IDENTITE ET PASSEPORT

**N'ATTENDEZ PAS L'ÉTÉ !**

À l'approche des vacances d'été, pensez au renouvellement de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport. Anticipez vos demandes pour plus de sérénité.

Le délai d'obtention est de 3 semaines. A l'approche de la période estivale, il s'allonge et peut aller jusqu'à 8 semaines.

**Renseignements à l'Hôtel de Ville : 01 30 11 16 16.**

## URBANISME

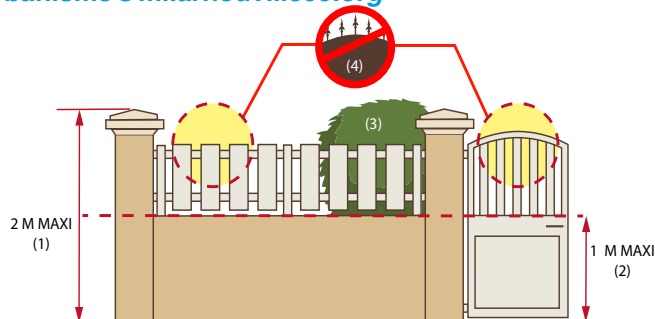
Toute modification des clôtures sur rue doit faire l'objet d'une autorisation préalable de la mairie.

Concernant les autres clôtures, une autorisation est également obligatoire lorsque votre propriété est dans le secteur de protection des monuments historiques.

Dans tous les cas, les clôtures ne doivent pas dépasser 2 mètres de hauteur<sup>(1)</sup>. Pour celles donnant sur la rue, la partie dite « pleine » ne doit pas dépasser 1 mètre de hauteur<sup>(2)</sup>; la partie supérieure doit être constituée d'un treillage sur poteaux de fer, d'une barrière d'un modèle simple en bois ou en plastique, ou d'une grille en fer. Elles peuvent être doublées d'une haie vive<sup>(3)</sup>.

Les clôtures décoratives, quelque soit le matériau : plaques de tôle ou de béton préfabriqué, pleines ou perforées sont interdites<sup>(4)</sup>. **N'hésitez pas à prendre contact avec le service urbanisme de la mairie pour tout projet et dépôt de votre déclaration préalable. Tél : 01 30 11 16 21/22.**

[urbanisme@ml.arnouville95.org](mailto:urbanisme@ml.arnouville95.org)



## RENTRÉE 2015/2016

**Les inscriptions scolaires pour les enfants nés en 2012 et autres niveaux, ont lieu**

**JUSQU'AU JEUDI 30 AVRIL 2015**

- Les lundis, mardis et mercredis de 9h à 11h30 et de 14h à 17h30
- Les jeudis de 14h à 19h
- Les vendredis de 9h à 11h30

*Munissez-vous des originaux du livret de famille, carnet de santé et pièces d'identités des parents de l'enfant ainsi que des copies d'un justificatif de domicile récent et de votre taxe d'habitation 2014.*

## PAIEMENT EN LIGNE

Parents, facilitez-vous la tâche et gagnez du temps en payant vos factures en ligne sur [www.arnouville95.fr](http://www.arnouville95.fr) rubrique « kiosque famille »

## RÉVISIONS BAC

**À vos marques... Prêts... Partez !**

Comme tous les ans, pour les bacheliers de Terminales S et ES qui souhaiteraient réviser les matières scientifiques, Emmanuel se fera un plaisir de vous concocter quelques sujets passionnants qui feront fumer vos méninges !

**Du 20 au 24 avril 2015**

**Pour les inscriptions, téléphoner à «Trait d'Union» 01 30 11 17 21**

## OUVERTURE DES SERRES AU CHÂTEAU

**LES SAMEDIS 18 AVRIL ET 9 MAI 2015**

**DE 9H À 13H**

Organisée par les jeunes en dernière année de formation CAPA horticole. Entrée par la rue du Colonel Driant. **Tél : 01 39 93 67 77.**



## LES RENDEZ-VOUS AU JARDIN

**LES 30 ET 31 MAI 2015**

**DE 10H À 18H**



L'I.T.E.P. Pierre MALE, les jeunes du cycle de formation professionnelle et leurs éducateurs, vous donnent rendez-vous les 30 et 31 mai au château d'Arnouville. Vente de fleurs et de plants, conseils de culture, animations, stands divers, exposition florale. **Entrée 2 €.**



## COLLECTES DES ENCOMBRANTS

**Les jeudis 23 avril - 28 mai**



## COLLECTES DES DÉCHETS VERTS

**Le mercredi 22 avril**  
**Les mercredis 6 et 20 mai**  
**Les sacs doivent être sortis la veille au soir**



## COLLECTES DES DÉCHETS SPÉCIAUX

**Les jeudis 14 mai et 11 juin**  
**Parking de l'école Anna Fabre de 16h à 20h.**

# LOISIRS ET CULTURE

## EXPOSITION & CONFÉRENCE

LUNDI 13 AVRIL À PARTIR DE 19H

Ouverture de l'exposition :

« Le génocide des Arméniens de 1915 »

Par l'Association A.R.A.M. (Association pour la Recherche et l'Archivage de la Mémoire Arménienne)

VISITE LIBRE

DU 14 AU 17 AVRIL DE 14H À 19H

20H30 CONFÉRENCE PAR RAYMOND KEVORKIAN

« Le génocide des arméniens et la persistance du déni de l'Etat turc »

Historien, conservateur de la bibliothèque Nubar à Paris, auteur de nombreux livres sur l'histoire de l'Arménie.



Espace Charles Aznavour - Réservation souhaitée.

Entrée libre

## VEILLÉE COMMÉMORATIVE



SAMEDI 25 AVRIL À 20H

Espace Charles Aznavour

- Musiciens
- Danseurs
- Projection du film documentaire : « Aguet » par Laurence JOURDAN
- Livres
- Artisanat
- Ateliers manuels
- Buvette

Entrée libre

ENEZ NOMBREUX !

## JUMELAGE ARNOUVILLE - MILTENBERG



Nos amis Miltenbergeois viendront à Arnouville durant le week-end de Pentecôte du vendredi 22 au soir au lundi 25 mai. Les familles Arnouilloises souhaitant les héberger sont invitées à se faire connaître auprès du Service Culturel 01 34 45 97 19 ou par email : [lperrot@arnouville95.org](mailto:lperrot@arnouville95.org).

## ASSOCIATION «DU PIANO RETROUVÉ AUX MUSICALES D'ARNOUVILLE»

CONCERTS

EGLISE SAINT-DENYS - ROND-POINT DE LA VICTOIRE

SAMEDI 23 MAI À 20H30

Choeur et Piano.

Mathieu Stéphanelli, pianiste et la Chorale de Paris 13<sup>e</sup>

DIMANCHE 24 MAI À 15H30

Olivier Laville, pianiste

Camille Seghers, violoncelliste

Tarif : 12 € le samedi - 10 € le dimanche - 15 € les 2 concerts.

Réservations : 06 50 09 93 88.

[association.piano.retrouve@gmail.com](mailto:association.piano.retrouve@gmail.com)



## À NOTER

MÉMOIRES CROISÉES

SAMEDI 26 SEPTEMBRE À 15H30

Dans le cadre des commémorations du centenaire du génocide Arménien

Le vécu des rescapés, raconté par leurs enfants et petits enfants. Le temps s'écoule, mais il n'efface pas le vécu : la justice n'est pas passée.

Témoignages recueillis et diffusés à l'Église Catholique Arménienne - 69 avenue Henri Barbusse. Entrée libre.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT ET/OU RÉSERVATION, CONTACTEZ LE SERVICE CULTUREL AU 01 34 45 97 19

# MAISON DE LA PETITE ENFANCE

## LIEU D'ACCUEIL ENFANTS - PARENTS

PARENTS, GRANDS-PARENTS OU ONCLES ET TANTES, vous y serez accueillis avec vos enfants de moins de 4 ans pour jouer, échanger, découvrir.

Gratuit et sans inscription, ouvert tous les jeudis de 9h à 11h (sauf pendant les vacances scolaires).

## POINT CONSEIL PETITE ENFANCE

SAMEDI 30 MAI DE 9H30 À 11H30



Réunion collective en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales et le Conseil départemental.

Renseignements : Maison de la Petite Enfance - Tél : 01 34 29 32 00

## RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

C'EST UN LIEU : d'accueil et d'information pour les parents employeurs, et les assistantes maternelles employées par des particuliers, d'échanges entre professionnels et parents, d'éveil où sont proposées des activités pour les enfants avec la participation des assistantes maternelles.

MARDI ET VENDREDI DE 9H À 11H : accueil jeux pour les enfants et les assistantes maternelles, avec inscription au préalable.

MARDI DE 13H30 À 17H : Permanence téléphonique.

VENDREDI DE 13H30 À 17H30 : Rendez-vous pour les parents et les assistantes maternelles.



# CLUB SOURIRE

**LE CLUB EST OUVERT !**  
**LE JEUDI ET LE VENDREDI DE 13H30 À 17H**

**Mardi 7 avril**

**Loto** à 14h - Espace Charles Aznavour - Salle Garvarentz.

**Jeudi 9 avril**

**Spectacle « La Belle Hélène »** à 13h au Théâtre d'Enghien.  
Inscriptions en cours. Adhérent : 40 €.

**Mercredi 6 mai**

**Visite du mémorial de la SHOAH** à 9h00 - Déjeuner au Cercle de la Gendarmerie de Drancy - Visite l'après-midi du Mont-Valérien - Inscription au Club - Adhérent : 30 € - **Pièce d'identité obligatoire.**

**Mercredi 27 mai**

**Repas de la Fête des Mères.**

## VOYAGES

**MALTE** : Séjour du 4 au 7 mai 2015 - 870 €.

Inscriptions en cours au Club. *En remplacement du séjour à Istanbul*

**IRLANDE** : Séjour du 3 au 11 juin 2015 : 1 340 €. Inscriptions en cours au Club.

**HENDAYE** : Séjour du 6 au 18 septembre 2015 : 1 540 €. Inscriptions en cours au Club.

**BERLIN** : Séjour du 9 au 12 octobre 2015 - 890 € ou 940 €. Inscriptions à partir du 16/04/2015.

*Les prix des séjours dépendent du nombre de participants.  
Les programmes sont disponibles au Club.*



# BIBLIOTHÈQUE

## PAUSE POUSSETTE

**SAMEDI 25 AVRIL À 10H**

*Pour les enfants jusqu'à 3 ans*

De toutes petites histoires pour les petits jusqu'à 3 ans accompagnés de leurs parents ou grands-parents.



## HORAIRES DE VACANCES

**DU LUNDI 20 AVRIL AU SAMEDI 2 MAI INCLUS**

Lundi - Jeudi : Fermée

Mardi - Vendredi : 15h - 18h

Mercredi : 13h30 - 18h

Samedi : 10h30 - 12h30 et de 13h30 à 17h

**Renseignements : 01 39 85 39 96**



# CLUB RENCONTRE ARTISANAT ET LOISIRS

## VOYAGE DANS LA VALLEE DE LA LOIRE



**Du jeudi 4 au samedi 6 juin**

Villandry - Chambord  
Amboise - Orléans

Détails et inscriptions auprès de  
M<sup>me</sup> Dominique Szlamowicz

**06 14 55 96 94**

## ARNOUVILLE ET SON PASSÉ

### EXPOSITION / CONFÉRENCE

**DIMANCHE 19 AVRIL DE 15H À 18H**

*Au château d'Arnouville - Entrée libre.*

Madame Marie-Hélène Babadjian-Van Dooren animera la conférence : *« L'arrivée des Arméniens à Arnouville de 1924 à nos jours ».*

Divers panneaux de documents illustreront cette manifestation : Stèles, églises, écoles, personnalités locales, magasins.

*L'exposition restera ouverte les 20,21 et 22 avril de 14h à 17h.*



# À NOTER

## VIE POLITIQUE

Le groupe d'opposition **« Ensemble Construisons l'Avenir d'Arnouville »** et ses élu(e)s, sont à votre écoute le premier jeudi de chaque mois à la permanence du 1 rue de Boishue (*préfabriqué de l'ancienne mairie*), entre 18h30 et 20h.

**Prochaines permanences**

Les jeudis 7 mai et 4 juin

Pour le C.C.A.S sur rendez-vous au 06 80 62 96 03

# CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE

## TOUR DU MONDE DES DANSES



**VENDREDI 17 AVRIL À 20H**  
*Auditorium du Conservatoire*

Présenté par les élèves des classes de piano du Conservatoire et leurs professeurs :

Céline ROULEAU, Claudine GODINEAU et Maurice DUMONT.

## CONCERT DE MUSIQUE ARMÉNIENNE

**JEUDI 7 MAI À 20H**

**Eglise Catholique Arménienne**  
**69 avenue Henri Barbusse**

La musique arménienne est une source précieuse, aussi bien dans le domaine des genres traditionnels que religieux. Les chants et les danses populaires, si doux, si gracieux, reflètent les sentiments et diverses facettes de la vie du peuple arménien, qui reste passionnément attaché à sa culture à travers les siècles.

Venez découvrir la musique Arménienne avec différentes formations instrumentales et vocales du Conservatoire.

**Entrée libre dans la limite des places disponibles. Pour ces spectacles réservation obligatoire du lundi au vendredi de 15h à 19h au 01 34 45 97 12.**

